



ODD 4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

MÉTADONNÉES

Cible 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes possédant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

4.4.1 Proportion de jeunes et d'adultes possédant des compétences en technologies de l'information et des communications (TIC), par type de compétence

Définition

La proportion de jeunes et d'adultes possédant des compétences en technologies de l'information et des communications (TIC), par type de compétence, définie comme le pourcentage d'individus ayant entrepris certaines activités liées aux TIC au cours des trois derniers mois. L'indicateur est exprimé en pourcentage.

L'indicateur sur la *proportion d'individus possédant des compétences en TIC, par type de compétences*, fait référence aux individus ayant exercé certaines activités liées à l'informatique au cours des trois derniers mois. (Veuillez toutefois noter qu'à partir de 2020, ces données seront collectées avec un champ d'application et des catégories de réponses différents, comme expliqué ci-dessous.)

Les activités informatiques permettant de mesurer les compétences en TIC sont les suivantes :

- Copier ou déplacer un fichier ou un dossier
- Utilisation des outils de copier-coller pour dupliquer ou déplacer des informations dans un document
- Envoi d'e-mails avec fichiers joints (par exemple document, photo, vidéo)
- Utiliser des formules arithmétiques de base dans une feuille de calcul
- Connecter et installer de nouveaux appareils (par exemple un modem, un appareil photo, une imprimante)

Mis à jour février 2021

- Recherche, téléchargement, installation et configuration de logiciels
- Création de présentations électroniques avec un logiciel de présentation (y compris des images, du son, des vidéos ou des graphiques)
- Transférer des fichiers entre un ordinateur et d'autres appareils
- Écrire un programme informatique à l'aide d'un langage de programmation spécialisé

Un *ordinateur* fait référence à un ordinateur de bureau, un ordinateur portable (portable) ou une tablette (ou un ordinateur de poche similaire). Cela n'inclut pas les équipements dotés de certaines capacités informatiques intégrées, tels que les téléviseurs intelligents, ni les appareils dont la fonction principale est la téléphonie, tels que les smartphones.

La plupart des individus auront réalisé plus d'une activité et plusieurs réponses sont donc attendues. Les tâches sont généralement classées du moins complexe au plus complexe, bien qu'il n'y ait aucune obligation pour le répondant de sélectionner des tâches plus simples avant de sélectionner une tâche plus complexe.

Il a été décidé en 2018 de modifier la formulation de cet indicateur (lors de la 6^{ème} réunion du Groupe d'experts sur les indicateurs TIC des ménages (EGH), à Genève), afin de rendre l'indicateur indépendant du dispositif utilisé. Ces données seront collectées auprès des États membres à partir de 2020 et intégreront les modifications apportées à certaines des catégories de compétences convenues lors des 6^e et 7^e réunions EGH. Les catégories de compétences révisées et nouvelles seront :

- Utiliser des outils de copier-coller pour dupliquer ou déplacer des données, des informations et du contenu dans des environnements numériques (par exemple dans un document, entre appareils, sur le cloud)
- Envoi de messages (par exemple e-mail, service de messagerie, SMS) avec fichiers joints (par exemple document, image, vidéo)
- Utiliser des formules arithmétiques de base dans une feuille de calcul
- Connecter et installer de nouveaux appareils (par exemple un modem, un appareil photo, une imprimante) via des technologies filaires ou sans fil
- Rechercher, télécharger, installer et configurer des logiciels et des applications
- Création de présentations électroniques avec un logiciel de présentation (y compris du texte, des images, du son, des vidéos ou des graphiques)
- Transfert de fichiers ou d'applications entre appareils (y compris via le stockage cloud)
- Mise en place de mesures de sécurité efficaces (par exemple mots de passe forts, notification de tentative de connexion) pour protéger les appareils et les comptes en ligne
- Modification des paramètres de confidentialité sur votre appareil, compte ou application pour limiter le partage de données et d'informations personnelles (par exemple nom, coordonnées, photos)
- Vérifier la fiabilité des informations trouvées en ligne

Mis à jour février 2021

- Programmation ou codage dans des environnements numériques (par exemple, logiciels informatiques, développement d'applications).

But

Les compétences en TIC déterminent l'utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication. Cet indicateur peut donc aider à établir le lien entre l'utilisation des TIC et leur impact. Le manque de telles compétences continue d'être l'un des principaux obstacles qui empêchent les individus de profiter pleinement du potentiel des technologies de l'information et de la communication. Ces données peuvent être utilisées pour éclairer des politiques ciblées visant à améliorer les compétences en TIC et ainsi contribuer à une société de l'information inclusive.

Il s'agit également d'un indicateur de base de la liste d'indicateurs de base du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement, qui a été approuvée par la Commission de statistique des Nations Unies (en 2014).

Plus important encore, les utilisateurs d'ordinateurs des pays développés semblent posséder davantage de compétences en TIC que les utilisateurs des pays en développement, ce qui témoigne d'une sérieuse contrainte pesant sur le potentiel de développement des pays en développement et des PMA.

Méthode de calcul

L'indicateur est calculé comme le pourcentage de personnes dans une population donnée qui ont répondu « oui » à un certain nombre de variables, par exemple l'utilisation des compétences en TIC dans diverses matières ou domaines d'apprentissage, l'utilisation des compétences en TIC à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école et /ou sur le lieu de travail, le temps minimum passé à utiliser les compétences en TIC à l'intérieur et à l'extérieur de l'école et/ou du lieu de travail, la disponibilité d'un accès Internet à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école et/ou du lieu de travail, etc. au cours des 3 derniers mois, quel que soit le lieu de cette activité a eu lieu.

$$PICT_{a,s} = \frac{ICT_{a,s}}{P_a}$$

où :

$PICT_{a,s}$ = pourcentage de personnes du groupe d'âge **a** possédant des compétences en TIC **s**.

$ICT_{a,s}$ = nombre de personnes dans la tranche d'âge **a** qui ont des compétences en TIC **s**.

P_a = population dans la tranche d'âge **a**

Interprétation

Mis à jour février 2021

Cet indicateur vise à mesurer l'utilisation des TIC et son impact, ce qui permet de mesurer et de suivre le niveau de compétence des utilisateurs. Une valeur élevée indique qu'une grande partie de la population de référence possède les compétences en TIC mesurées.

Type de source de données

Les pays peuvent collecter des données sur cet indicateur par le biais d'enquêtes nationales auprès des ménages. Les données pour différents pays sont compilées par l'UIT.

Désagrégation

Puisque les données pour l'indicateur sur la proportion d'individus ayant des compétences en TIC, par type de compétences, sont collectées par le biais d'une enquête, des variables de classification pour les individus peuvent fournir des informations supplémentaires sur les différences de compétences en TIC entre hommes/femmes, enfants/adultes (groupes d'âge), employés/chômeurs, etc. selon les exigences nationales. Ces données peuvent être utilisées pour informer les politiques ciblées visant à améliorer les compétences en TIC, et ainsi contribuer au développement d'une société de l'information inclusive.

Données requises

Informations autodéclarées sur l'utilisation des compétences en TIC dans les enquêtes auprès des ménages.

Les sources de données

Les pays peuvent collecter des données sur cet indicateur au moyen d'enquêtes nationales auprès des ménages, qui collectent des données sur l'utilisation de certaines compétences en TIC. Les données pour différents pays sont compilées par l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Limites et commentaires

Cet indicateur est relativement nouveau mais repose sur une définition et une méthodologie convenue au niveau international, qui a été élaborée sous la coordination de l'Union internationale des télécommunications (UIT), par l'intermédiaire de ses groupes d'experts et à la suite d'un vaste processus de consultation avec les pays. Il a également été approuvé par la Commission de statistique des Nations Unies en 2014, puis de nouveau en 2020.

L'indicateur est basé sur les réponses fournies par les personnes interrogées concernant certaines activités qu'elles ont réalisées au cours d'une période de référence. Cependant, il ne s'agit pas d'une

Mis à jour février 2021

évaluation directe des compétences et nous ne savons pas non plus si ces activités ont été entreprises efficacement.

Les données de l'UNICEF n'incluent pas les observations pour les deux sexes mais pour les hommes et les femmes qui proviennent des questionnaires Hommes/Femmes et des ensembles de données du MICS. Les indicateurs sont calculés séparément. L'ensemble de données de l'UNICEF couvre 17 pays, parmi lesquels la Mongolie, le Togo, la Tunisie et le Zimbabwe sont également disponibles dans l'ensemble de données de l'UIT. Les données de l'UIT ont été utilisées pour les rapports sur ces quatre pays.

Limites de la comparabilité des séries chronologiques

En 2015, les questions du questionnaire utilisé par les pays d'Eurostat, y compris la Macédoine du Nord, ont été modifiées pour ajouter une période de référence de douze mois (« Laquelle des activités suivantes liées aux logiciels avez-vous exercées au cours des 12 derniers mois ? »). Par conséquent, pour ces pays, les chiffres des compétences en TIC sont généralement plus élevés en 2014 qu'en 2015.

4.4.1 Proportion de jeunes et d'adultes possédant des compétences en technologies de l'information et des communications (TIC), par type de compétence

Sources internationales de données pour l'indicateur 4.4.1

Agence	Période de référence	Période de référence (source)	Compétences évaluées	Population cible	Zone de référence
UIT	3 derniers mois	Manuel pour mesurer l'accès et l'utilisation des TIC par les ménages et les individus, page 69 : https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-ITCMEAS-2014-PDF-E.pdf Questionnaire, feuille de travail a2 : https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/datacollection/ITU_Households_Questionnaire_2019_English_with_macro.xls	Originaire des enquêtes Eurostat auprès des ménages depuis le début des années 2000 Manuel pour mesurer l'accès et l'utilisation des TIC par les ménages et les individus, page 69 : https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-ITCMEAS-2014-PDF-E.pdf	La population cible correspond à la tranche d'âge de 15 à 74 ans. La tranche d'âge des enquêtes peut différer selon les pays lorsque les données sont fournies pour un certain groupe d'âge et non pour la population totale.	Andorre, Brésil, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Curaçao, Irak, Japon, Koweït, Mongolie, Niger, Pakistan, Tunisie, etc.
Eurostat	jusqu'en 2014 questionnaire sans période de référence	Questionnaire 2014, Module G – Compétences électroniques, page 11 : https://cirabc.europa.eu/sd/a/9d890128-8925-4b8a-9dba-3e9281de3759/Questionnaire%20HH%202014_v3.4.pdf	Utilisation des TIC dans les ménages et par les individus (isoc_i) : https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/isoc_i_esms.htm#ref_period1529406004585	La population des ménages comprend tous les ménages privés comptant au moins un membre âgé de 16 à 74 ans.	États membres de l'UE, pays candidats, Islande et Norvège. Des agrégats de l'UE sont disponibles. Pour certains indicateurs, des données provenant d'autres pays sont également diffusées (sans validation par Eurostat). https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/isoc_i_esms.htm#meta_update1529406004585
	à partir de 2015, période de référence de 12 mois	Questionnaire 2015, Module F – Compétences électroniques, page 9 : https://cirabc.europa.eu/sd/a/db61500f-6f51-48fb-9507-48ba6133ed7f/Questionnaire%20HH%202015%20v3.1final2.pdf	Manuels méthodologiques : https://cirabc.europa.eu/faces/jsp/extension/wai/navigation/container.jsp		
UNICEF ¹	3 derniers mois	Indicateurs et définitions (compétences TIC) https://mics.unicef.org/files?job=W1siZilsjllwMTkvMDkvMjcvMTQvMTYvMzEvMjkzL01jO1M2X0luZGljYXRvcnNfyW5kX0RlZml	Neuf compétences en TIC telles que l'écriture d'un programme informatique, le transfert d'un fichier ou la recherche, le téléchargement,	La population cible correspond à la tranche d'âge de 15 à 49 ans.	Bangladesh, République populaire démocratique de Corée, République démocratique du Congo, Gambie, Ghana, Irak, Kiribati, Kirghizistan, République démocratique populaire lao, Lesotho, Madagascar, Mongolie,

¹Après approbation de l'UIT

Agence	Période de référence	Période de référence (source)	Compétences évaluées	Population cible	Zone de référence
		uaXRpb25zXzlwMTkwOTE2LmRvY3giXV0&sha=e06cbb45e0 f451f4	l'installation et la configuration d'un logiciel. https://mics.unicef.org/metadata/mics6/mics6_eagle		Sierra Leone, Suriname, Togo, Tunisie, Zimbabwe.